

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 7 novembre 2011

Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Séance du 13 octobre 2011

11 Associations culturelles et vie associative - subventions sur projet

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, Mmes LEFEVRE, FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme BASMAISON

Pouvoir à : M. MONTES

M. GRIMBERT

Pouvoir à : M. BERNARD-LUNEAU

Mme OYONO

Pouvoir à : M. BEAUBRUN

M. BOULHAMANE

Pouvoir à : Mme BOUKHELIF

M. RIFI SAIDI

Pouvoir à : Mme KOUACHI-MAHSAS

Mme PAMART

Pouvoir à : M. SZPIRKO

Mme M'BAYE-DIAO

Pouvoir à : Mme JAJAN

Mme BARBETTE

Pouvoir à : M. BOUADDI

M. MACHU,

Pouvoir à : Mme FEVRIER

M. CHEURFA

Pouvoir à : M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS

Mme RIFFAULT

M. VARLET

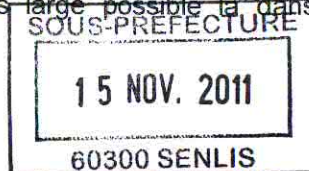
- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal 39
- Nombre de conseillers en exercice 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés 36

■ **Rapport de présentation :**

Madame Nicole CAPON, Première adjointe expose :

Danse et Compagnie

L'association organise des stages de danse contemporaine de septembre à décembre 2011 dans la salle de danse Roger Salengro afin de développer et faire connaître à un public le plus large possible la danse contemporaine. Il est proposé une subvention de 1000 €.



maintenant !

ARGOS

L'association a organisé, en lien avec le « club des chats » un atelier Rock et animaux. Il s'agit de faire enregistrer aux enfants un disque dont ils sont les auteurs, compositeurs et concepteurs graphiques sur un animal de leur choix. Ce travail s'est déroulé sur le quartier Rouher. Il est proposé une subvention de 3 100 €.

Service Pour l'avenir des Femmes et des Enfants » (SAFE)

Créée en février 2009, l'association a pour but de mener une action à caractère social auprès de familles monoparentales ou de couples avec enfants, qui se trouvent momentanément dans une situation difficile, pour leur permettre de retrouver les moyens d'une vie sociale possible.

Le 4 septembre dernier, cette association a organisé un vide-grenier pour les habitants dans le quartier Gournay et a mis en place diverses animations dans la rue du quartier. Il est proposé pour les soutenir dans leur organisation une aide financière de 400€.

Association des Paralysés de France

L'association, créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement national de défense et de représentation des personnes avec un handicap moteur et de leur famille. L'APF milite activement au niveau national et dans tous les départements pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à une égalité des droits et à l'exercice de leur citoyenneté.

A Creil, l'association organise des activités de loisirs et de détente à la salle Voltaire : jeux de société les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois, initiation à l'informatique, excursions et sorties diverses. A ce titre, elle sollicite une subvention de 1000 €.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date 13 octobre 2011,
Vu l'avis de la commission « Solidarité, politique de la Ville, enfance, petite enfance » en date du 20 octobre 2011,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote :

Votants : 36 Pour : 36 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1er : d'approuver l'attribution des subventions ci-dessous

Associations	Subventions	Articles
Danse et compagnie	1 000 €	6574/33/CA
ARGOS	3 100 €	6574/33/CA
Service pour l'avenir des Femmes et des Enfants	400 €	6574/25/CB
Association des Paralysés de France	1 000 €	65741/520/CB

Article 2 : d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la Ville

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **14 NOV. 2011**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : **15 NOV. 2011**

Jean-Claude VILLEMMAIN

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 15.11.11... Signature Le Maire.

Maire de Creil,
Conseiller général de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Ralay



